

## Finances de l'Etat

## Recettes de l'Etat régulières pendant les exercices 1914, 1924/1925—1927/1928, par paragraphes

D'après les lois sur les budgets clôturés)

1925/1926		1926/1927		1927/1928		Désignation des recettes et revenus	N° d'ordre
Постжило Sommes recouvrées	Предвидено Sommes prévues	Постжило Sommes recouvrées	Предвидено Sommes prévues	Постжило Sommes recouvrées	Предвидено Sommes prévues		
163,096,786	350,000,000	157,797,339	350,000,000	156,875,404	156,875,404	Impôt foncier . . . . .	1
81,971,931	50,000,000	4,918,838	50,000,000	28,796,664	28,796,664	Impôt sur le revenu total . . . . .	2
11,843,351	225,000,000	127,379,846	250,000,000	198,217,550	198,217,550	Contribution des patentes . . . . .	3
16,844,989	40,000,000	17,169,792	40,000,000	17,690,029	17,690,029	Impôt sur les sociétés . . . . .	4
8,490,973	25,000,000	20,162,434	25,000,000	9,279,310	9,279,310	Impôt sur les bâtiments . . . . .	5
	5,000,000	6,418,254	5,000,000	2,440,765	2,440,765	Impôt sur les bénéficiaires augmentés durant la guerre . . . . .	6
53,753,389	65,000,000	63,726,854	65,000,000	61,646,922	61,646,922	Impôt sur les moutons et les chèvres (7 lévas par mouton et 10 lévas par chèvre, dont respectivement 1 lev par mouton et 3 lévas par chèvre reviennent au profit des communes)	7
39,769,318	30,000,000	36,034,075	30,000,000	45,349,903	45,349,903	Impôt pour l'exemption du service obligatoire de travail . . . . .	8
478,588	40,000,000	2,279,811	50,000,000	4,677,096	4,677,096	Taxe militaire . . . . .	9
25,424,102	30,000,000	29,346,024	32,000,000	42,686,505	42,686,505	Droits de mutation d'immeubles . . . . .	10
—	—	—	—	3)	3)	Patente pour fabrication et vente de tabac . . . . .	11
—	—	—	—	3)	3)	Patente pour fabrication et vente de boissons spiritueuses . . . . .	12
—	—	—	—	4)	4)	Impôt sur les routes . . . . .	13
—	—	—	—	4)	4)	Impôt scolaire . . . . .	14
401,673,427	860,000,000	465,233,267	897,000,000	567,660,148	567,660,148	<b>Total d'après le chapitre I</b>	
						<b>Chapitre II</b>	
						<b>Impôts indirects</b>	
						a) Droits de douane et accises.	
1,042,891,824	1,030,000,000	972,855,965	1,010,000,000	1,087,491,378	1,087,491,378	Droits d'importation et centimes additionnelles . . . . .	15
262,700,847	250,000,000	137,862,116	128,000,000	108,116,244	108,116,244	Droits d'exportation et centimes additionnelles . . . . .	16
96,099,844	100,000,000	73,563,543	85,000,000	67,021,931	67,021,931	Droits de magasinage, droits de statistique, plombage, taxes, etc. perçus par les douanes . . . . .	17
91,155,527	80,000,000	23,023,179	65,000,000	18,840,458	18,840,458	3% de prélèvement sur la valeur des marchandises exportées	18
632,179,406	750,000,000	666,629,656	720,000,000	719,534,338	719,534,338	Banderoles sur les tabacs fabriqués . . . . .	19
5)						Accise sur les tabacs indigènes et étrangers bruts (mouroulié)	20
38,826,047	60,000,000	63,941,111	65,000,000	52,399,982	52,399,982	Accise sur les matières premières dont on fabrique l'eau-de-vie	21
41,039,995	40,000,000	59,478,741	50,000,000	62,207,184	62,207,184	Accise sur le vin . . . . .	22
—	—	—	—	3)	3)	Impôt sur les billets d'entrée en cinématographe et autres lieux de divertissement . . . . .	23
—	—	—	—	3)	3)	Impôt sur les automobiles et bicyclettes en circulation . . . . .	24
14,742,762	15,000,000	13,358,714	12,000,000	22,579,427	22,579,427	Impôt sur les jeux de hasard et autres divertissements . . . . .	25
—	—	—	—	6)	6)	Patente pour fabrication et vente de tabac . . . . .	26
—	—	—	—	7)	7)	Patente pour fabrication et vente de boissons spiritueuses . . . . .	27
280,977,558	280,000,000	269,618,977	280,000,000	276,062,946	276,062,946	Accise sur le sel et diverses autres marchandises . . . . .	28
—	—	—	—	3)	3)	Impôt sur le pétrole et l'électricité, employés pour l'éclairage et le chauffage . . . . .	29
144,920,100	170,000,000	71,914,012	120,000,000	43,036,247	43,036,247	Accise sur l'alcool et les divers. boissons indigènes et étrangères	30
—	5,000,000	25,399,822	25,000,000	8,340,039	8,340,039	Accise sur les eaux gazeuses et les limonades . . . . .	31
—	—	—	—	—	—	Patente pour la fabrication d'articles de tabac, de sucre, de bière, d'alcool et autres . . . . .	32
2,645,533,910	2,780,000,000	2,377,645,836	2,560,000,000	2,465,630,174	2,465,630,174	<b>Total des droits de douane et des accises</b>	

Remarque I. En 1914 l'impôt sur les moutons a été de 40 stotinkls par tête de mouton et de 60 stotinkls par tête de chèvre; pendant l'exercice 1923/1924, l'impôt a été respectivement de 4 et de 8 lévas, dont 1 lev par tête de mouton et 3 lévas par tête de chèvre ont été affectés aux communes respectives; pendant l'exercice 1924/1925, il a été respectivement de 6 et 9 lévas, dont affecté aux communes 1 lev par mouton et 3 lévas par chèvre; pendant l'exercice 1925/1926, cet impôt a été le même qu'en 1924/1925; pendant l'exercice 1926/1927, il a été respectivement de 7 et 10 lévas, dont affecté aux communes 1 et 3 lévas.

Remarque II. Pour les budgets 1925/26, 1926/27 et 1927/28 il a été fait fusion des textes de certains paragraphes relatifs aux budgets des recettes, comme suit: les numéros d'ordre 31, 34 et 35 sont fusionnés avec le numéro d'ordre 30; les numéros d'ordre 47, 49, 50, 52, 54, 57 et 60 sont fusionnés avec le numéro d'ordre 65; les numéros d'ordre 79, 80 et 81 sont fusionnés en un paragraphe; les numéros d'ordre 87, 88, 89 sont fusionnés en un paragraphe; les numéros d'ordre 96 et 97 sont fusionnés en un paragraphe; les numéros d'ordre 95, 101, 104, 105 et 117 sont fusionnés avec le numéro d'ordre 119; les numéros d'ordre 120, 121, 122 et 123 sont fusionnés en un paragraphe; les numéros d'ordre 107, 108 et 109 sont fusionnés en un paragraphe; les numéros d'ordre 135, 136 et 137 sont fusionnés pour 1927/1928 en un paragraphe.

1) En 1914, les recettes de cet impôt ont été indiquées dans la rubrique: «Taxes et contributions». — 2) En 1914, les recettes de cet impôt ont été indiquées dans la rubrique: «Impôts indirects», et depuis 1921/22 à 1924/25 — dans la rubrique: «Impôts directs». — 3) Conformément à l'article 166 de la loi sur les modifications et compléments à la loi sur les accises de 1925/26, cet impôt a été cédé aux communes depuis le 1. IV. 1925. — 4) Ayant existé jusqu'à l'exercice 1920/21 inclusivement. — 5) Pour l'année financière 1925/26 cet impôt a été cédé aux communes. — 6) Depuis 1921/22 à 1924/25 inclus, les recettes de cet impôt sont indiquées dans la rubrique: «Impôts directs». — 7) Depuis 1921/22 à 1924/25 inclus, les recettes de cet impôt sont indiquées dans la rubrique: «Impôts directs» et depuis le 1. IV. 1925, elles ont été cédées aux communes.